

ZOOM sur le Pôle Valorisation/Diversification

Edito



Métropole Aix Marseille Provence, « Drive Marseillais » avec la ville de Marseille...

Nathalie ESCOFFIER, élue à la Chambre d'agriculture 13.

En ces temps de crise, les acteurs se révèlent et les actions se multiplient. La solidarité agricole a parlé et bon nombre d'agriculteurs se sont soutenus et ont entrepris des initiatives d'entraide. Nos partenaires ont su également faire preuve d'engagement et de réactivité au travers de multiples démarches : « Conso'Map13 » avec la CCI Marseille Provence et la Cci d'Arles, « Les paniers Solidaires » avec la

En bref...



Les Halles de Terre de Provence

La halle de terre de Provence ouvrira ses portes en mode « Drive » le 25 mai. Celle de la Barrasse ouvrira le 28 mai sur le même fonctionnement afin d'assurer les meilleures dispositions sanitaires.

Chiffres clés

Conso'Map 13

Sur 7 plateformes dans la France, celle des Bouches-du-Rhône affiche les meilleurs scores :

2 300 commerces inscrits et plus de **238 907** pages ouvertes depuis le 30 mars dernier.

La Chambre d'agriculture en appui aux circuits courts

Dès le premier jour de confinement, le pôle valorisation s'est mis en ordre de marche pour organiser et appuyer tous les projets et initiatives en lien avec les circuits courts. Voici un résumé des diverses actions en cours ou réalisées ces dernières semaines.

▲ Recensement et géolocalisation des points de vente directe

Grâce à un outil de géolocalisation mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, nous avons pu recenser les points de ventes à la ferme, les points de ventes collectifs, les magasins de producteurs, les marchés de plein vent, les drives... et toutes autres initiatives prises par les producteurs pour alimenter les consommateurs en produits frais, soit à la fin avril plus de 300 adresses sur le territoire des Bouches-du-Rhône.

Plus d'informations sur : <https://tools.ccimp.com>

▲ Un drive pour le Pays d'Arles

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles a mis en place, avec l'aide de la Chambre d'agriculture, un système de drive pour que les consommateurs arlésiens puissent commander et récupérer en sécurité des produits locaux sur le parking du Palais des Congrès. Rendez-vous le lundi, mardi & mercredi de 15 h à 17 h 30.

Plus d'informations sur : www.arles.cci.fr

▲ Des producteurs locaux accueillis dans des équipements de la Ville de Marseille



Ville de Marseille

Dans le cadre du plan d'urgence sanitaire et conformément aux directives émises par le gouvernement, les marchés de plein air de la ville ont été fermés au public le 25 mars dernier. Cependant, face aux difficultés rencontrées par les producteurs et maraîchers locaux et afin de faciliter l'approvisionnement des Marseillais en produits frais, le maire de

Marseille - en concertation avec les mairies de secteur - a donné son accord pour l'organisation de l'accueil de producteurs locaux au sein des équipements municipaux de proximité, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. La Chambre d'agriculture a contribué à la mise en place de plusieurs de ces points de collecte.

Plus d'informations sur : www.marseille.fr

▲ Mesures d'urgence pour les personnes en grande précarité



Métropole Aix Marseille Provence

La Métropole Aix-Marseille-Provence, avec l'aide de la Chambre d'agriculture, a distribué chaque semaine plus de 7 000 paniers de fruits et légumes locaux au sein des quartiers prioritaires des 20 villes du territoire métropolitain. Ce dispositif a été renouvelé chaque semaine jusqu'à la fin du confinement. 30 000 personnes ont bénéficié de cette mesure d'urgence ayant 2 objectifs : lutter contre la précarité alimentaire des familles les plus démunies et soutenir les producteurs locaux qui, en raison notamment de la fermeture des établissements de restauration, se sont retrouvés sans débouchés. Une action qui s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par la Métropole qui s'est engagée dans le plus ambitieux Projet Alimentaire Territorial de France, en partenariat avec le pôle d'équilibre territorial et rural du pays d'Arles, le département des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Plus d'informations sur : www.ampmetropole.fr

▲ Bientôt un drive pour les Halles Terre de Provence

Organisées chaque année en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, les Halles Terres de Provence ouvriront fin mai avec un nouveau site de distribution situé dans le quartier de La Barasse à Marseille. En raison de l'actualité sanitaire, la Chambre d'agriculture et la Métropole ont décidé de mettre en place un système de drive fermier pour permettre aux agriculteurs de pouvoir proposer leurs produits quoiqu'il advienne des autorisations d'ouverture « physique ». Ainsi, les consommateurs pourront commander en ligne et retirer leur commande sur place en toute sécurité grâce à l'organisation logistique du drive. A termes, il est prévu que les marchés puissent se tenir normalement tout en conservant la possibilité de commander sur le site.

Plus d'informations sur : www.drivefermierenceprovence.fr

Focus

Le Projet Alimentaire Territorial des Bouches du Rhône : des réponses concrètes et rapides aux acteurs de la chaîne alimentaire



Dès les premières heures de la crise, en répondant à un besoin d'écoulement de la production locale et en répondant à une urgence de précarité alimentaire, l'équipe du Projet Alimentaire Territorial a prouvé son efficacité et l'importance d'avoir une politique alimentaire ambitieuse partagée par les différents acteurs. Face aux surplus de productions, les collectivités ont acheté des denrées alimentaires aux producteurs pour en faire bénéficier les plus fragiles. Plus de 7 000 paniers solidaires ont été distribués, touchant près de 30 000 personnes dans plus de 20 villes du territoire. Pour Marseille, ce sont 47 tonnes de fruits et légumes locaux qui ont été distribués par semaine pendant le confinement.

Après l'urgence due au Covid, c'est toute une politique alimentaire résiliente qui est à mettre en place. Développer des débouchés économiques différents, durables, équitables, reconquérir du foncier, revaloriser les métiers agricoles auprès des jeunes, reconnecter ville et campagne... des projets en évolution permanente pour le PAT le plus important de France.

Agriculteurs, toutes les réponses à vos questions

Afin de continuer à vous informer au mieux des mesures de soutien aux entreprises et des initiatives en faveur de l'agriculture, la Chambre d'agriculture a créé une page web dédiée, qui recense ces dispositifs. Actualités, informations, documents à télécharger..., cette page est régulièrement mise à jour. N'hésitez pas à y revenir.

➔ www.chambre-agriculture13.fr/covid-19-relais-dinformations

Dans le but d'assurer la santé et la sécurité des salariés, des exploitants et ressortissants agricoles, des partenaires de l'agriculture et des prestataires intervenant sur site, nous vous informons, que depuis le lundi 11 mai 2020, la Maison des Agriculteurs est ouverte au public exclusivement sur rendez-vous.

Pour tout besoin de rencontrer un conseiller, il est donc vivement conseillé de prendre contact par téléphone au préalable avec celui-ci ou d'appeler le standard au **04 42 23 06 11**.



Retrouvez la page facebook de la Chambre d'agriculture sur www.facebook.com/agri13